

COORDONNATEUR(RICE) REP COLLEGE JOSEPH BEDIER

IDENTIFICATION DU POSTE	CADRE GENERAL	- Référentiel de l'éducation prioritaire - Décret n° 2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré - Circulaire sur la Refondation de l'Éducation Prioritaire : BO n°23 du 05 juin 2014
	LOCALISATION	9740149U E.E.PU PAUL HERMANN
	MISSIONS	<u>Sur le plan pédagogique,</u> conformément au référentiel pour l'éducation prioritaire et à la circulaire de Refondation de l'éducation prioritaire, ses missions sont les suivantes : 1) De coordination : - assurer la préparation et le suivi des rencontres de l'équipe de pilotage du réseau, - préparer et organiser le Conseil Ecole-Collège avec les pilotes du réseau - participer à l'élaboration du projet de réseau, à son évaluation, - veiller à la mise en cohérence des actions envisagées dans le projet de réseau, - contribuer à coordonner et planifier les actions pédagogiques et éducatives définies dans le projet de réseau, notamment celles du cycle de consolidation (CM1, CM2, 6^{ème}), - contribuer à favoriser le travail conjoint des enseignants du premier et du second degré, ainsi que le travail collaboratif des équipes, - assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions du comité de pilotage et du CEC, - représenter le réseau dans les instances partenariales, contrat de ville - et monde associatif. 2) D'accompagnement - accompagner la mise en œuvre des actions de formation pour tous les acteurs du réseau (1^{er} et 2nd degrés), en prenant appui sur le plan de formation du projet de réseau, - développer les actions de liaison entre le collège et les écoles du réseau, - collaborer à la conception de projets concourant à la réussite scolaire et assurer leur suivi. 3) D'impulsion - renseigner les équipes sur le contexte du réseau, - faire connaître le référentiel de l'éducation prioritaire et celui des compétences du professeur, - informer les enseignants des évolutions institutionnelles et organisationnelles liées à la refondation de l'éducation prioritaire, - mutualiser et diffuser les réflexions, les pratiques, les démarches, les documents pédagogiques validés par les pilotes pédagogiques ; - assurer une veille informative (textes et ressources liés à l'éducation prioritaire), - encourager les initiatives de recherches et de productions pédagogiques inter-degrés,

CONTEXTE ADMINISTRATIF		En outre, le coordonnateur veille à favoriser les actions en partenariat et la cohérence de celle existant sur le territoire du réseau (PEDT, CLEA, CLAS, REAAP, PRE,...). <u>Sur le plan administratif, il aura à :</u> - réparer et organiser les réunions du comité de pilotage du réseau, de Conseil Ecole Collège (CEC) et CC3 avec les responsables du réseau ; - rédiger les compte-rendu de ces réunions et assurer leur diffusion après approbation par les responsables du réseau, - tenir et suivre les tableaux de bord du réseau, - produire un bilan annuel des actions mises en œuvre dans le cadre du projet de réseau. Le coordonnateur rendra compte de ses missions annuellement, dans un rapport d'activités transmis aux pilotes du réseau (IEN, Principal, IA-IPR et dans le cadre d'un entretien de bilan et de prospective permettant l'ajustement de ses missions, ces éléments participent à son évaluation statutaire. Le coordonnateur se verra remettre une lettre de mission valable pour une année scolaire et renouvelable.
	COMPÉTENCES	- Connaissance des textes qui régissent l'Education Prioritaire. - Capacité à travailler en équipe et à s'intégrer dans une équipe pédagogique. - Maîtrise du fonctionnement des dispositifs d'aide en vigueur. - Savoir coopérer avec des personnels de statuts et missions variés - Capacité d'adaptation, disponibilité, esprit innovant. - Bonne connaissance des usages numériques au service des apprentissages. - Compétences relationnelles. - Aisance dans l'animation de collectifs professionnels
	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Expériences professionnelles en Education Prioritaire - Habilitation créole bienvenue - Maîtrise de l'outil numérique
	REGIME INDEMNITAIRE	Les missions ouvrent droit à : - l'indemnité REP - une NBI de 30 points
	NOMINATION	PAP : Poste à profil avec appel à candidatures Affectation prononcée hors mouvement.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés.
	CONDITIONS D'EXERCICE	Le réseau REP de Joseph Bédier est composé du collège Joseph BÉDIER et de 7 écoles (4 en élémentaire et 3 en maternelle). Le coordonnateur de réseau travaille sous la responsabilité des pilotes du réseau : l'IEN de la circonscription, le Principal du collège et de l'IA-IPR référent du réseau.

	CONTACTS	Catherine NATIVEL, IEN en charge de la circonscription de Saint André, Téléphone secrétariat IEN : 02 62 46 34 55 Mèl : ce.9740010t@ac-reunion.fr Serge MINATCHY, Principal du collège Joseph Bédier Téléphone secrétariat : 0262 46 01 38 Mèl : ce.9740599h@ac-reunion.fr IA-IPR référent : Catherine JUHEL
--	----------	---